

# **Avant-projet de Plan directeur communal de Choulex (PDCom) 2023**

**Commentaires et propositions  
issus de la rencontre citoyenne du mardi 30 mai 2023  
proposée et animée par le collectif Seymaz Vie**



**Choulex, le 21 juin 2023**

## **Préambule**

Nous souhaitons tout d'abord relever que la révision du PDCom contient de nombreux éléments tout à fait pertinents s'agissant de préserver la qualité de vie dans le village, ainsi que de la protection de la biodiversité et de notre environnement d'une manière générale. Nous soutenons pleinement toutes les mesures proposées pour atteindre ces objectifs et espérons que la mise en œuvre soit rapide et engagée.

Cependant, le temps presse : malgré l'urgence climatique et les risques pesant sur notre approvisionnement, les trajectoires de consommations et d'émission de notre commune ne semblent pas alignés sur les objectifs et plans structurants cantonaux.

Afin de passer de la réflexion à l'action, il est requis de renforcer l'opérationnalité des fiches des stratégies d'aménagement du PDCom de manière à aller plus loin que le déclaratif et l'incitatif.

A cette fin, nous profitons du cadre de cette consultation pour formuler des suggestions, questions et observations. Une vingtaine de propositions concrètes sont répertoriées ci-dessous.

Ces pistes ont été récoltées et compilées suite à la présentation publique du PDCom durant un atelier de réflexion auxquels une quinzaine d'habitantes et habitants ont pris part. Ces notes ont été complétées au sein des différents groupes de travail (mobilité, Climat-énergie, biodiversité) que compose le Collectif Seymaz Vie.

Les observations récapitulées dans ce document reflètent au mieux les interrogations et les préoccupations de chaque personne s'étant exprimée.

## DEVELOPPEMENT COMMUNAL

Pages/réf.	Thématique	Remarques
<b>ECONOMIE CIRCULAIRE</b>		
p. 144 fiche 15	<b>Circuits économiques courts</b>	Nous soutenons les priorités qui vont être données concernant les circuits courts au niveau de l'administration.
<b>Propositions</b>	Nous suggérons qu'une stratégie soit, également, élaborée pour le développement de circuits courts dans les domaines de l'agriculture, des commerces, des services et de l'artisanat.	
	Nous proposons d'encourager la formation au sein de notre commune. En effet, sur le site <a href="http://ge.entreprises-formatrices.ch">ge.entreprises-formatrices.ch</a> , à Genève, nous voyons qu'en 2023, une seule entreprise choulésienne offre des places d'apprentissage permettant de former la « relève » (les Ares et Vous des Frères Descombes)	

## CONSERVATION & GESTION DES RESSOURCES

Pages/réf.	Thématique	Remarques
<b>BIODIVERSITÉ</b>		
p.179, 220 fiche 16	<b>Biodiversité</b> Anticiper les vagues de chaleurs et maintenir les ilots de fraîcheur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bonvard : Nouvelle place très chaude en été, glissante en hiver. Nous regrettons que les habitants n'aient pas été consultés pour cet aménagement. Il semblerait également que les arbres choisis ne soient pas des essences indigènes, ce qui serait regrettable.</li> <li>- Nous pensons qu'il est important d'accompagner la population à faire ce choix dans leurs jardins et d'éviter les espèces envahissantes néfastes pour la biodiversité (comme les laurelles ou le buddléia « arbre à papillon » par exemple)</li> </ul>
<b>Propositions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nous suggérons de favoriser les haies et arbres indigènes qui supporteront néanmoins, au vu des changements climatiques, des chaleurs plus élevées ou une sécheresse plus importante, voire des pluies plus concentrées sur de petites périodes : Prunelier, viorne opale, cornouiller mâle, troène, viorne lantane, if, houx, etc. Ces essences fournissent aussi abri et nourriture pour les passereaux de notre région et ont de jolies floraisons pour les promeneurs.</li> <li>- Promouvoir la Charte des jardins pour les terrains/jardins de la commune, y compris pour les locataires des immeubles de la Fondation de Choulex de manière à montrer l'exemple. Favoriser les plantations d'arbres fruitiers haute-tige pour favoriser la chevêche d'Athéna (Meinier abrite la plus dense population de suisse de cette espèce rare (EN) et continue pourtant de développer activement ses nouvelles plantations /remplacement d'arbre avec les conseil de M. Christian Meisner)</li> <li>- Le Collectif Seymaz Vie peut relayer la démarche exemplaire auprès des particuliers.</li> </ul>	

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bonvard : Refaire la place de la fontaine qui était campagnarde et qui est devenue trop minérale.</li> <li>- Nous encourageons la commune à profiter de la construction dans la zone ouest pour y implémenter les suggestions du PDCom.</li> <li>- Protéger d'avantage le terrain de tennis pour éviter les trop régulières balles de tennis retrouvées après des mois dans la Seymaz</li> </ul>
p. 135	<b>Biodiversité</b> Pollution lumineuse	Nous apprécions le travail de la Commune en vue de l'extinction des lampadaires la nuit, qui reste à finaliser. Nous encourageons les autorités communales à sensibiliser les citoyen.nes à éteindre leurs éclairages privés, en particulier les entrées d'immeubles et rampes de garage) voire en faire une obligation, ce qui serait probablement plus efficace.
<b>Propositions</b>	Profiter de l'événement de la Nuit est belle le 22 septembre 2023 (extinction du Grand Genève) pour sensibiliser les habitant.es de la Commune (tout ménage avec conseils + rassurer sur la question sécurité, animations, démonstration (avec/sans lumière), etc. SeymazVie peut aider à mettre ces animations/démo sur pied.	
p.220 fiche 16	<b>Biodiversité</b> Eau	La gestion des ressources en eau est peu évoquée dans le PDCom.
<b>Propositions</b>	<p>Élaborer un diagnostic des sources de gaspillage permettrait de mettre en avant les actions possibles, comme la récupération d'eau de pluie, notamment pour l'arrosage des jardins. La commune pourrait développer la gestion des eaux pluviales (référence : <i>ge.ch / Eau en ville, changement de pratiques et applications</i>) en installant des récupérateur d'eau au pied des bâtiments communaux ainsi que mettre en place de boutons-poussoirs sur les fontaines afin que l'eau ne coule pas en continu. Nous suggérons, également, que la commune accompagne l'étude et l'installation de récupérateurs d'eau de pluie chez les particuliers.</p> <p>Dans le nouveau projet de construction « Entrée Ouest », la récupération de l'eau de pluie est-elle prévue, par exemple pour la chasse d'eau des toilettes ou l'arrosage des jardins ?</p>	

## MOBILITÉ

Pages/réf.	Thématique	Remarques
pp. 219, fiches 16 ; pp. 135, 138, 148 et s. fiches 8-11	<b>Mobilité douce/active</b> Général	<p>Nous apprécions les efforts pour aménager/renforcer les transports publics et voies cyclables.</p> <p>A cet égard, nous relevons, avec satisfaction, qu'une voiture Mobility a été mise à disposition dans la commune.</p> <p>Nous constatons toutefois que les aménagements cyclables qui avaient déjà été annoncés dans le PDCom de 2013 n'ont pas tous été réalisées, 10 ans plus tard. <b>Quels sont aujourd'hui les délais envisagés pour leur mise en place ?</b></p>
<b>Propositions</b>	En harmonie avec les communes voisines, il serait opportun d'appuyer la nécessité de réduire la vitesse de circulation à 50 km/h pour toutes les routes du territoire actuellement à 80km/h. Par soucis de cohérence, il serait également à propos de diminuer à 40km/h toutes les routes actuellement à 50km/h.	

p. 98 Figure 3.33	<b>Mobilité pendulaire</b> Impact CO <sub>2</sub>	Nous sommes inquiets par l'impact du trafic de transit qui augmente un peu plus chaque année, surtout depuis les modifications intervenues dans la région (feux sur le carrefour Mon Idée/Jussy et modification de schéma de circulation sur Puplinge ...).  Selon la figure 3.33 la mobilité pendulaire n'aurait aucune contribution (0%) aux émissions de CO <sub>2</sub> de la commune. Quels sont les critères d'inclusion ou d'exclusion considérés dans l'étude réalisée par Quantis ? Celle-ci peut-elle être mise à disposition des résidents en faisant la demande ?
p.106 et s.	<b>Mobilité pendulaire</b> Charges de trafic - fiabilité des comptages	Une partie des chiffres relevés pour le comptage du trafic dans le village (p. 106) l'ont été en 2020 et 2021. Durant ces deux années, en raison du confinement, le trafic routier a été considérablement réduit. Compte tenu de ces éléments, nous nous questionnons sur la fiabilité des chiffres retenus dans le PDCom. De plus, les récentes modifications de circulation dans la région (feux Mon-Idée, Puplinge) ont clairement déporté le trafic dans notre village. Ces modifications ne sont donc pas pris en compte dans certaines de ces statistiques, ce qui les rend caduques.
	<b>Mobilité pendulaire</b> Bilan de la zone 30 Chevrier	Il est indiqué que les vitesses sont conformes à l'objectif de la zone, mais le bilan ne fait pas de mention du nombre de véhicules non riverains qui passent illégalement au travers le hameau de Chevrier, en zone "riverains autorisés". Suite à des comptages, 64 personnes (80% des riverain.es) ont déposé une pétition incitant la Commune à mettre en place des mesures pour faire respecter l'accès "riverains autorisés"
<b>Propositions</b>	<p>- Comptages/statistiques : Nous suggérons de baser les décisions prises dans ce PDCom sur des chiffres récents et pertinents, prenant en compte les modifications de circulation de la région. S'agissant de sécurité routière, le bureau d'étude de mobilité devrait aider la Commune à affiner ces chiffres, par ex. en proposant une catégorie de moyenne qui exclu la plupart des usagers de mobilité douce (piétons, cyclistes, trottinettes) notamment les usager.es roulant à moins de 25km/h, qui représentent bien moins de danger que les transports individuels motorisés (TIM). Par ailleurs le bureau pourrait mettre en évidence qu'un excès de vitesse tel que 163 km/h (au lieu de 50km/h) sur le chemin des Princes (15.03.23 à 8.22) conjugué avec la quantité importante d'excès de vitesse au-delà de 80km/h en plein jour, voire même aux heures de déplacement scolaire, démontre la nécessité de revoir et adapter les aménagements pour obliger les TIM à ralentir. De manière générale, les relevés de radar doivent être utiles à identifier d'autres secteurs/axes concernés les excès (excès de nombre de véhicules motorisés ET excès de vitesse) pour ainsi revoir et adapter les aménagements.</p> <p>- Si on relève avec beaucoup d'estime la volonté de la commune de limiter (ou maintenir la limitation de) la vitesse sur certains tronçons, nous aimerions porter à vigilance la nécessité de mettre en place des mesures concrètes pour diminuer le trafic de transit, par ex. en réactivant la proposition de l'OCT soit la mise en place d'une interdiction de tourner à gauche sur la route des Jurets entre 6 et 8h du matin pour obliger les pendulaires TIM à rester sur le réseau primaire.</p> <p>- Nous aimerions que la Commune se donne les moyens de faire appliquer les limitations de vitesse et les limitations d'accès aux heures de pointes (Gouille Noire et Chevrier), notamment en demandant à la Police municipale augmenter sa présence à ces heures de pointes (6h-8h, 17h-19h) mais aussi en adaptant les aménagements pour réguler le nombre et la vitesse des TIM.</p> <p>- Étudier la possibilité de mettre en place une zone 20km/h à l'essai à Chevrier</p>	
p. 98 Figure 3.33	Encouragement à la Mobilité Active	Nous constatons que la part de TIM dans le choix de mobilité des habitants est de 95%, ce qui est très élevé et laisse une marge importante d'amélioration vers une mobilité plus active.
	Encouragement à la Mobilité Active	Nous sommes surpris de ne rien trouver dans le PDCom en lien avec la sécurisation des chemins des écolier.es

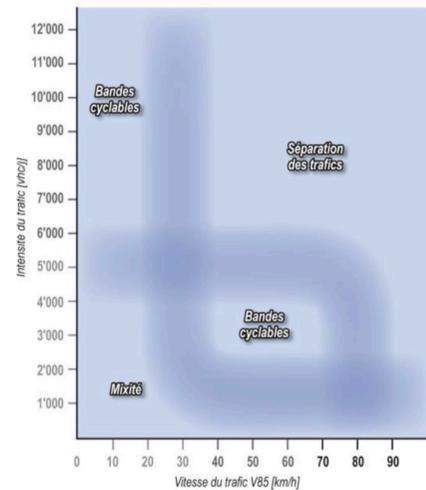
<b>Propositions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En plus de la voiture Mobility, nous suggérons de favoriser, un maximum, les mobilités douces et actives dans vos choix politiques et d'aménagement : augmentation des cadences TP, développement des aménagement et places de stationnement vélo, limitation du parking gratuit, promotion vélo-partage, information à la population, poursuite des subventions vélo électriques, complément de la subvention avec vélo classique, vélo-cargo, proposition de cours de conduite cyclistes pour les enfants, poursuite des subventions TPG, proposition de cartes journalières CFF et subventionnement des abonnements.</li> <li>- Nous vous encourageons à solliciter l'ATE Genève pour vous aider à mettre en place un plan mobilité scolaire, dont l'étude pourrait appuyer des démarches réalisées au niveau du canton pour sécuriser les chemin des écolier.es.</li> <li>- Route de Choulex : Nous insistons pour qu'un trottoir surélevé (bord biais, carrossable) soit aménagé rapidement sur le tronçon depuis le ch. de la Gouille-Noire jusqu'à Vy-des-Baux.</li> </ul>	
	<b>Mobilité douce/active</b> Secteur Bonvard	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le bus 38 est efficace, très précieux pour les habitants du hameau, mais il faudrait en augmenter la fréquence.</li> <li>- Il conviendrait également de sécuriser un chemin piétonnier entre Choulex et Bonvard, ainsi que la traversée de la route de Meinier, très fréquentée, et sur laquelle il n'y a pas de passage piéton, ce qui rend la traversée très périlleuse, notamment pour les enfants.</li> <li>- Plusieurs accidents ont eu lieu à Bonvard en raison de la bordure haute de quelques 5cm. Peu visible, les chutes de piétons et cyclistes ne sont pas rares.</li> </ul>
<b>Propositions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Demander auprès des TPG d'augmenter la fréquence du 38</li> <li>- Insister auprès de l'Etat pour sécuriser la traversée de la route de Meinier, qui coupe littéralement la commune en deux</li> <li>- Bonvard : Nous suggérons de rabattre un peu le trottoir sur l'ensemble du hameau pour le mettre à niveau avec un "bord biais léger" (adapté piétons, PMR, cyclistes)</li> </ul>	
	Liaison entre Choulex Village et Vézenaz	Nous constatons que cet axe est compliqué et non sécurisé, que ce soit à pied ou à vélo, alors qu'il n'y a pas d'accès direct en transport public non plus.

p.192  
Fiche 10

La liaison  
Choulex -  
Puplinge

Jurets, tronçon  
Seymaz - route  
de Jussy

- Aménagement cyclable sur la route des Jurets : actuellement les charges de trafic et vitesse sur la route des Jurets demandent une séparation nette des flux TIM, cyclistes et piétons  
Référence : Critères généraux des aménagements, Commission technique, PRO VELO Genève



Chemin du  
Barrot

- En attendant la sécurisation de la route des Jurets, nous proposons de valoriser le chemin du Barrot pour aller et revenir de Puplinge, en particulier pour faciliter l'accès de Puplinge aux familles et enfants cyclistes qui se rendent à la crèche quotidiennement et autoriser l'accès aux cyclistes sur le parking privé de Champ-Dollon (sur lequel la voie cyclable débouche)

### Propositions

- Jurets : si le gabarit ne permet pas de séparer les piétons/cyclistes des véhicules motorisés, il faudrait envisager de limiter la vitesse sur la route des Jurets pour se conformer aux recommandations de sécurité appliquées sur les routes ayant une telle charge de véhicule/jour (TJM).
- Chemin du Barrot : nous vous suggérons d'améliorer la signalétique pour mieux faire connaître et aiguiller les cyclistes sur le chemin du Barrot, ex. : panneaux d'orientation, mais aussi les cartes interactives -google et geovelo- itinéraire Suisse mobile, etc...
- Accès parking Champ-Dollon : nous vous suggérons de vous renseigner auprès de la Prison si un accès aux cycles peut être envisagé sur le parking
- Nous vous conseillons également de sensibiliser les autres usager.es (promeneurs, piétons) pour les informer que cet axe est autorisé par les cyclistes (pose de panneau zone partagée)

pp. 154, 223, 192	<p>La liaison Choulex - Belle-Idée - Voie verte</p> <p>Secteur Verpillères</p> <p>Sécurisation Route de Mon-Idée</p>	<p>Nous notons avec beaucoup de soulagement que plusieurs aménagements (îlots) sont prévus pour les modes doux et notamment pour faciliter la traversée de la très fréquentée route de Mon-Idée (aux niveaux chemin des Princes et chemin de Champ-Dollon) pour les cyclistes et les piétons, ainsi que les collégiens (Candolle, Grabelle), ainsi que le projet de rétrécissement de la chaussée sur le chemin des Princes pour sécuriser les piétons.</p> <p>Nous relevons toutefois l'absence d'un projet intercommunal visant à assurer une liaison cyclable entièrement sécurisée entre Choulex et la voie verte (soit au niveau du chemin de Grange-Canal, soit via le chemin de Grange-Falquet, ou encore le chemin de la Montagne).</p>
<b>Proposition</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le collectif Seymaz Vie compte rédiger un courrier à l'OCT pour appuyer la démarche des Communes de Choulex et Vandœuvres sur les aménagements demandés au travers du PDCOM. Les aménagements prévus pourraient également inclure des feux sur demande sur des passages piétons où il est difficile d'obtenir la priorité.</li> <li>- Pour améliorer la liaison cyclable connectée à la Commune de Choulex, nous proposons de solliciter PRO VELO Genève pour faire des démarches auprès des communes limitrophes et le Canton.</li> </ul>
pp.137, 189, 191 Fiches 8-9	<p>Pacification des places en surface entre la Croix de Choulex et la Gouille-Noire</p> <p>Zone 20 au centre du village</p>	<p>Nous sommes intéressés par l'idée de créer une zone de rencontre. Nous partageons la volonté des autorités d'aménager ce tronçon afin qu'il soit sécurisé pour les piétons et les vélos. Il serait effectivement agréable que tous les habitants (des enfants en bas âge aux personnes âgées) puissent parcourir cette rue en toute sécurité.</p>
<b>Propositions</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nous proposons que la zone 20km/h au centre du village soit pérennisée, sans qu'elle devienne une route "limitation à 20km/h" où les piétons, enfants et cyclistes perdraient leur priorité.</li> <li>- S'agissant de la suppression des places de parking en surface, il serait bon de maintenir des places « dépose minutes » dans la rue du village pour que toutes celles et ceux qui n'ont pas de place de parc à proximité puissent en bénéficier avant d'aller garer leur voiture dans le parking « entrée ouest ».</li> <li>- Pour que les véhicules respectent la limitation de vitesse à 20km/h sur ce tronçon une fois les places de parking supprimées, nous encourageons la Commune à consulter les habitants.es de la rue, afin que les aménagements et mesures mis en place soient appropriés.</li> </ul>

p. 189 Fiche 8	Places de stationnement en sous-sol projet "entrée ouest"	Combien y aura-t-il de places en sous-sol dans le projet « Entrée ouest » ? Le parking sera-t-il payant ? Combien de places de parking seront prévues par appartement ?
<b>Propositions</b>	<p>- Nous proposons à la Commune d'inviter les futurs locataires à réfléchir sur la question du besoin. <b>Ne serait-il pas judicieux de réduire à une place de parking/appartement pour contribuer à la limitation de véhicules privés et encourager le partage ?</b> Le cas échéant, les conditions de location des appartements pourraient être revues.</p> <p>- Nous pensons qu'il est important de penser aux personnes à mobilité réduite quand les véhicules devront se parquer en sous-sol (dépose-minute et places à mobilité réduite plus proches du centre)</p>	

## ENERGIE ET CLIMAT

Pages/réf.	Thématique	Remarques
pp 218 et suivantes	<b>Climat</b> Nous demandons à la Commune d'avoir une ambition climatique à la hauteur de l'urgence.	En l'état, le volet Climat du PDCom reste une liste d'intentions, ce qui est insuffisant en regard des objectifs d'aujourd'hui (accord de Paris, GIEC, plan climat cantonal). Nous pensons que l'action climatique requiert un plan d'actions qui se base sur des faits objectifs et des mesures concrètes. Nous comprenons que la commune ne souhaite pas stigmatiser les pratiques actuelles des différents secteurs (p. 218), cela étant, au vu de l'urgence climatique, des actions plus concrètes devraient être envisagées. En effet, l'objectif de réduction défini par le plan climat cantonal lui-même mentionne une réduction de 60% des gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030 et la neutralité carbone d'ici 2050. 2030, c'est dans 7 ans, or, nous ne trouvons dans le PDCom pas suffisamment d'objectifs chiffrés en lien avec des mesures concrètes.
<b>Propositions</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Objectiver et inventorier les sources d'émissions directes (chauffage, véhicules, agriculture et élevage) et indirectes (électricité, alimentation, matériaux de construction, biens de consommation, investissements et placements des deniers communaux), et les quantifier (en valeur absolue et par capita). Si tel était l'objectif de l'étude réalisée par Quantis, celle-ci devrait être rendue publique, et tout élément manquant devrait faire l'objet d'une étude complémentaire.</li> <li>2. Pour chaque domaine d'émission, un catalogue de mesures dont la priorisation se base sur le potentiel de réduction effectif doit être élaboré. Les mesures peuvent prendre des formes incitatives (déductions fiscales, co-financement, commerces locaux, co-voiturage, aménagements routiers, etc.), coercitives (limites de vitesse, interdictions ou obligations quant aux nouvelles constructions et rénovations, éducatives (au sein de l'école primaire ou dans le cadre de conférences, ateliers ou séminaires) ou informatives (signalétique, sensibilisation des résidents et visiteurs, etc.), ces dernières ne permettant toutefois pas de quantifier une réduction des émissions dans le cadre d'un plan d'action Climat.</li> <li>3. Le plan d'action doit établir ces objectifs de réduction (nettes et par capita) pour chacune des mesures, et à différents pas de temps (p.ex. tous les 2 ans)</li> </ol>	

		<p>4. L'efficacité de chaque mesure doit être mesurée selon les meilleurs standards en vigueur (et vérifiée par une tierce partie) aux mêmes pas de temps, de sorte, le cas échéant, à revoir l'ordre de priorité des dites mesures et/ou leur déploiement.</p> <p>5. La commune a un devoir de transparence envers les résidents quant aux progrès réalisés, et doit mettre en place une communication active et régulière sur la question climatique.</p> <p>6. L'ensemble du processus doit impliquer étroitement la population résidente au travers des associations et collectifs citoyens, et les professionnels actifs sur le territoire de la commune, par une démarche réellement participative. Notre collectif est à ce titre disposé à être impliqué et représenter une force de proposition.</p>
pp 143-144 fiche 14	<b>Energie</b> Assainissement	Au vu de l'urgence climatique, nous souhaitons que la commune publie, chaque année, un compte rendu sur l'évolution des objectifs énergétiques et des mesures mises en place en matière de protection de l'environnement.
<b>Propositions</b>	<p>Nous suggérons que le PDCom intègre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'étude de la création d'un réseau de chauffage à distance collectif, d'autant que la géothermie est particulièrement appropriée et disponible dans la région</li> <li>- la possibilité d'inciter fortement / d'obliger les communiens à se connecter à de telles infrastructures communales renouvelables</li> <li>- la possibilité de mettre en place l'achat mutualisé de panneaux photovoltaïques grâce à une dynamique inter-communale.</li> <li>- l'étude d'installations solaires collectives avec îlots de consommations entre voisins ainsi que d'éventuelles solutions de stockages</li> <li>- les mesures incitatives nécessaires (subventions)</li> </ul> <p>Créer une fiche de stratégie « sobriété » complémentaire aux fiches « E-13 Efficacité énergétique » et « E-14 Approvisionnement » reprenant et opérationnalisant les éléments des 5 fiches actions du Plan Directeur de l'Energie cantonal.</p> <p>Elaborer une stratégie de construction bas-carbone sur la commune incluant des listes de professionnels écoresponsables, des incitations financières ciblées, la construction de bâtiments exemplaires, etc...</p>	

## THEMES TRANSVERSAUX

Pages/réf.	Thématique	Remarques
<b>DEMOCRATIE LOCALE</b>		
pp. 134, 180 et 220	<b>Participation citoyenne</b>  Qu'est-ce qui est attendu des citoyens ?	Aujourd'hui, les questions concernant la commune font parfois l'objet d'une communication, mais très rarement d'une concertation des habitant.es. Il est évident et non discutable que les décisions appartiennent aux élu.es, mais il pourrait être utile, en amont, de prendre connaissance à titre indicatif des avis des Choulésien.es qui pourraient avoir des suggestions intéressantes à formuler, notamment en amont des projets communaux (à titre d'exemple : la place de Bonvard ou le préau de l'école)

	<p>Quel est leur niveau d'implication actuel et comment souhaiterait-on les voir s'impliquer ?</p>	<p>De manière transversale et plus étendue, les associations spécialisées dans leur domaine (biodiversité, énergie, mobilité) sont disposées à donner leur expertise pour conseiller les décideur.euses.</p> <p>Maximiser les chances d'atteindre les objectifs en impliquant par exemple plus de professionnels (création de postes, coordination intercommunales, etc.) et en renforçant l'implication de la population et la participation citoyenne.</p> <p>Utiliser les collectifs comme facilitateurs auprès des citoyen.nes ?</p> <p>Quelle planification est-elle prévue pour les fiches ? Est-il prévu de les prioriser ?</p> <p>Vers un Conseil citoyen de transition disposant de budgets de transition locale, mettant en place des actions de renforcement de la qualité de vie, des événements de cohésion, de vulgarisation, des visites personnalisées et des ateliers interactifs ?</p>
<b>Propositions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La richesse de notre village s'exprime à travers la variété des sociétés qui s'impliquent et la composent. Il est nécessaire de fédérer ces forces vers un mouvement solidaire et orienté solutions.</li> <li>- Le collectif Seymaz Vie peut jouer un rôle fédérateur et de facilitateur auprès des citoyen.nes, notamment pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>- faire connaître les bonnes pratiques (Charte des jardins, etc.)</li> <li>- aider à élaborer une charte communale</li> </ul> </li> <li>- Nous encourageons également les autorités communales à solliciter les associations locales (Pro Natura, Libellule, GOBG, PRO VELO Genève, ATE Genève, etc) pour bénéficier de leur expertise et favoriser l'implantation (acceptation) de nouvelles idées.</li> </ul>	
Agent.e.s de transition locaux	<p>Pour concrétiser les intentions du PDCom, il pourrait être opportun d'engager ou de mandater plus de professionnels (par exemple facilitateurs-trices et/ou délégué.e aux transitions)</p>	

### FONDS DE TRANSITION

	<p>Outre le fait qu'il permettrait de financer ces nouveaux postes, la création d'un fond communal ou inter-communal de transition / décarbonation / biodiversité serait utile pour co-financer des réalisations exemplaires (construction en matériaux biosourcés, valorisation des circuits courts et de saison, etc.)</p>
--	--

### TROPHÉE DES TRANSITIONS

	<p>Un trophée communal de transition énergétique / écologique permettrait de mettre en évidence des réalisations ou idées inspirantes sur la commune ou alentours.</p>
Monitoring	<p>L'utilisation d'indicateurs de performance-clés permettant de monitorer la transition énergétique et climatique de la commune semble requis afin d'évaluer notre conformité avec les objectifs climatiques notamment : consommation énergétique en W/hab et émissions CO<sub>2</sub>/hab, part des énergies renouvelables, taux de rénovations et IDC, trafic motorisé et trafic de transit motorisé, biodiversité.</p>

## TABLEAU DE BORD

La commune devrait en outre publier un état des lieux annuel de l'évolution de ces indicateurs et de leur conformité avec les planifications cantonales et régionales et les instruments stratégiques cantonaux.

Le collectif  vous remercie de votre attention et se tient à disposition pour échanger sur les propositions contenues dans ce document.

Contact :

Mail : [info@seymazvie.ch](mailto:info@seymazvie.ch)

Adresse postale : Seymaz Vie  
Route des Jurets 7  
1244 Choulex